

MOTIFS ET MOYENS DE PRÉSERVER L'ACTIF PAYSAGER

Guy Mercier, Université Laval

Avec la collaboration de Jean-Bernard Giroux, d'Yves

Brousseau et d'Étienne Berthold

Et le soutien technique de Sylvie St-Jacques

Association québécoise pour l'évaluation d'impacts
24 mai 2022

Google Earth

CNES / Airbus, Landsat / Copernicus, Maxar Technologies

But

- Présenter un projet de recherche en cours
 - En insistant sur les principes théoriques et méthodologiques qui le guident, plutôt que sur les résultats, étant donné que les données d'enquête de terrain sont encore en traitement ou en préanalyse

Intérêt

- Explorer une autre voie d'analyse du paysage en marge de deux champs majeurs des études paysagères
 - L'évaluation d'impacts
 - Associée à l'implantation d'un bâtiment, d'un équipement ou d'un aménagement
 - Contribution structurante d'Hydro-Québec à cet égard au titre de la méthodologie: Guide d'inventaire et d'analyse des champs et horizons visuels
 - Deux excellents exemples lors du présent congrès (Centrale électrique sur la Ouiatchouan à Val-Jalbert et la conduite entre le quai Valéro et la raffinerie Jean-Gaulin à Lévis)
 - La caractérisation
 - Pour définir le type paysager d'un endroit ou les types paysagers d'un territoire
 - L'atlas des paysages et les plans directeurs que l'on en tire (par ex. la contribution de la CMQ)
- Une voie d'analyse différente à certains égards, mais complémentaire
- Une démarche exploratoire, à tout le moins sur certains points de méthode

Contexte

- Projet « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers »
 - Accent sur la dimension économique, conçue comme une préoccupation à teneur politique autant par les élus que par les acteurs sociaux
 - L'investissement public dans le paysage est-il rentable ou profitable?
- Projet financé par Développement Côte-de-Beaupré, organisme gestionnaire de l'Entente sur les paysages de la Capitale Nationale (depuis 2016)
 - Forum d'instances politiques ou administratives, d'envergure régionale pour la plupart
 - Forum voué à la cause paysagère par des activités de soutien, de sensibilisation et d'animation
 - Également par la recherche pour concevoir et éprouver des méthodes innovantes, notamment au chapitre de l'économie du paysage
 - Étude sur la valorisation économique des paysages- Revue de littérature (Berthold, Gélinas et Mercier, 2019)

Principe théorique I

En marge de l'actuelle tendance majoritaire

Le paysage fait l'objet de maintes définitions dans le champ scientifique, mais une tendance majoritaire se dessine actuellement, bien qu'elle déroge au sens commun du mot *paysage*:

- Assemblage d'écosystèmes
 - Conception de base en biogéographie que mobilise généralement les études d'évaluation d'impacts et les opérations de caractérisation
- L'espace géographique en sa composition d'éléments naturels, d'artéfacts (mobiliers et immobiliers) et de pratiques humaines
 - Accent mis sur la production, l'évolution et l'équilibre du paysage
 - Importance accordé au facteur humain (en toutes ses dimensions psychologiques, sociologiques, culturelles et artistiques) comme agent direct de la dynamique paysagère
 - Conception fortement inspirée de C. Sauer , de J. B. Jackson, d'A. Roger et d'A Berque
 - Le paysage s'y inscrit d'emblée dans le champ éthique et normatif (politique, juridique et administratif) car, selon cette conception, il commande un équilibre qui dépend de la régulation de l'action humaine
 - Conception institutionnalisée dans la *Convention européenne du paysage* (2000), dans la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* du Québec (paysages humanisés) et la *Loi sur le patrimoine culturel* du Québec (paysage culturel patrimonial)
 - Conception qui élargit le champ sémantique du paysage au point de le confondre avec l'espace géographique, de sorte que les études paysages, en l'espèce, dérivent vers la géographie humaine et l'aménagement du territoire

Principe théorique II

Opter pour une définition stricte – et commune – du paysage

- La principale définition du mot *paysage* dans le lexique usuel est:
« Vue d'ensemble que l'on a d'un point donné », comme dans la phrase: « de ma fenêtre, on a un paysage de toits et de cheminées » (*Larousse*)
- Notre projet retient cette définition pour proposer une théorisation et une analyse du paysage conçu comme une image issue d'une vision humaine de l'espace géographique
 - Non pas toute vision humaine de l'espace géographique, mais celle qui, en une circonstance appropriée, s'attache à sa composition graphique à partir d'un point de vue
- Dans cette perspective, le paysage n'est pas l'aspect de l'espace géographique, mais l'expérience subjective qui l'érige en objet graphique spécifique: un tableau
- Si cette approche du paysage est quelque peu en marge des actuelles études paysagères, elle en reste pas moins pertinente, dans la mesure où:
 - Elle s'aligne sur une définition par ailleurs largement partagée du paysage
 - Elle n'est pas ambiguë: le paysage est ni l'espace géographique ni même l'aspect général que celui-ci présente
 - Elle autorise l'approfondissement d'études strictement paysagères comme dans l'évaluation des impacts visuels

Objectifs et perspectives du projet

Trois objectifs

1. Argumentaire sur l'intérêt économique d'une intervention publique au titre de la protection et de la mise en valeur du paysage
2. Caractériser le paysage en trois sites sélectionnés
 - Nous nous attacherons surtout à ce deuxième objectif aujourd'hui
3. Proposer des actions publiques pour assurer la protection et de la mise en valeur du paysage des trois sites sélectionnés

Objectifs et perspectives

Premier objectif: l'énoncé

Expliquer, **en langage accessible**, à quoi tient la valeur économique du paysage et pourquoi il est opportun que les autorités publiques investissent ou s'engagent dans la protection et dans la mise en valeur du paysage

Objectifs et perspectives

Premier objectif: perspective communicationnelle I

- La perspective n'est pas de collecter des données et d'en faire l'analyse en contexte scientifique
- Il s'agit plutôt de puiser dans la littérature scientifique des éléments pertinents et de les organiser en une synthèse solide et courte
 - En complément, nous avons aussi procédé à une enquête auprès de représentants de gens d'affaires de la région à l'étude (les trois sites)
- Une synthèse de surcroît accessible à un lecteur qui n'est pas rompu aux études paysagères, économiques et aménagistes

Objectifs et perspectives

Premier objectif: perspective communicationnelle II

Un texte destiné au grand public sous forme de questions-réponses:

1. Qu'est-ce que le paysage ?
2. Existe-t-il un marché paysager et quels en sont les agents économiques ?
3. En quoi le paysage a-t-il une valeur économique ?
4. Le paysage est-il un actif ?
5. Quels sont les bénéfices économiques à tirer du paysage ?
6. Pourquoi les autorités publiques doivent-elles investir dans le paysage ?
7. Comment les autorités publiques peuvent-elles agir en faveur du paysage ?

Objectifs et perspectives

Premier objectif: perspective économique

- Le paysage stimule une économie parce qu'il est attractif et apprécié
 - Attractivité et appréciation du paysage, sources de valeur économique
- Microéconomie (à l'échelle de l'agent opérant dans le marché paysager)
 - Captation d'un rendement paysager par la rente, le profit, le salaire ou la taxation
 - Paysage est une externalité, i.e. comme facteur économique qui échappe largement au périmètre comptable de l'agent
 - Paysage est actif principalement collectif
- Macroéconomie (à l'échelle régionale)
 - Le paysage vaut à une région des avantages comparatifs
 - Un paysage de qualité favorise l'attraction et la rétention de la population
 - Une région avantagée sur le plan du paysage bénéficie du gain indirect que représente l'amélioration du bien-être (santé physique et mentale) des personnes

Objectifs et perspectives

Deuxième objectif: énoncé

- **Caractériser graphiquement et narrativement** l'actif paysager de trois sites de la région de Québec pour comprendre en quoi cet actif est apprécié et attractif
 - Trois éléments structuraux de l'actif paysager : **offre visuelle, dispositif et réseau**
 - L'appréciation et l'attractivité sont établies selon des dominantes et des variantes

Objectifs et perspectives

Deuxième objectif: terrain d'étude

- Les trois sites sélectionnés:
 - Le belvédère des Papetiers et la promenade Saint-Laurent à Donnacona
 - La terrasse Pierre-Dugua-De Mons à Québec
 - Le belvédère Baie-Saint-Paul
- **Sites différents selon les trois éléments structuraux de l'actif paysage** (offre visuelle, dispositif, réseau)

Belvédère des Papetiers et promenade Saint-Laurent à Donnacona



Terrasse Pierre-Dugua-De Mons à Québec



Belvédère Baie-Saint-Paul



Objectifs et perspectives

Deuxième objectif: perspective **subjective**

- Le paysage n'est pas l'espace géographique, bien qu'il en dépende
- Le paysage est la vue que porte une personne sur l'espace géographique
- Or cette vue dépend, non seulement de l'espace géographique, mais aussi de l'observation que la personne en fait
- Cette observation, sur le plan subjectif, repose sur:
 - La position, la disposition et la disponibilité de la personne
 - L'aspect de l'espace géographique avoisinant
 - L'offre visuelle sur l'espace géographique avoisinant

Objectifs et perspectives

Deuxième objectif: perspective économique

- Dans l'optique économique, l'observation constitutive du paysage se conçoit plus spécifiquement selon l'**attraction** et l'**appréciation**
 - Soit ce qui fait qu'une personne est attirée par ou vers une vue particulière sur l'espace géographique avoisinant et qu'elle apprécie cette vue
 - L'attraction se rapporte à la mobilité et à la mobilisation de la personne afin qu'elle accomplisse l'observation constitutive du paysage
 - L'appréciation se rapporte au sentiment que lui procure cette observation

Objectifs et perspectives

Deuxième objectif: perspective géographique

- La valeur économique de l'observation constitutive du paysage repose sur une offre visuelle attractive et appréciée
- Cette offre visuelle exige, sur le plan géographique:
 - Une position donnant visuellement accès à l'espace géographique avoisinant
 - Une accessibilité à cette position
- C'est pourquoi, sur le plan géographique, le **paysage est un système** constitué:
 - D'un **dispositif** (la position, éventuellement aménagée au fins spécifiques de l'observation paysagère, que la personne peut atteindre et occuper, ne serait-ce que temporairement)
 - D'une **offre visuelle** (l'ouverture visuelle sur l'espace géographique à partir du dispositif)
 - D'un **réseau** (des éléments clés autour du dispositif faisant qu'il est ou non commode et intéressant d'y accéder)

Objectifs et perspectives

Deuxième objectif: perspective visuelle

- Le paysage est la part d'un espace géographique observé visuellement par une personne
- L'observation paysagère est faite à partir d'une position géographique, dite *dispositif* dans le système paysager
 - Position fixe: **paysage stationnaire** (par ex. belvédère)
 - Position mobile: **paysage hodologique** (par ex. route)
- L'offre visuelle sur un espace géographique avoisinant à partir d'un dispositif dépend:
 - Panorama: ce qui peut être vu par-dessus l'avant-plan (offre panoramique)
 - Le **panorama** est plus grand que le champ visuel
 - Percée: ce qui peut être vue à travers l'avant-plan (offre ponctuelle)
 - La **percée** est plus petite que le champ visuel
- Le paysage est donc ce qu'une personne en état d'observation retient dans son champ visuel de l'offre visuelle (panoramique ou ponctuelle) que lui procure un dispositif
 - Le paysage est par conséquent une **image**, une image géographique

Objectifs et perspectives

Deuxième objectif: perspective **empirique**

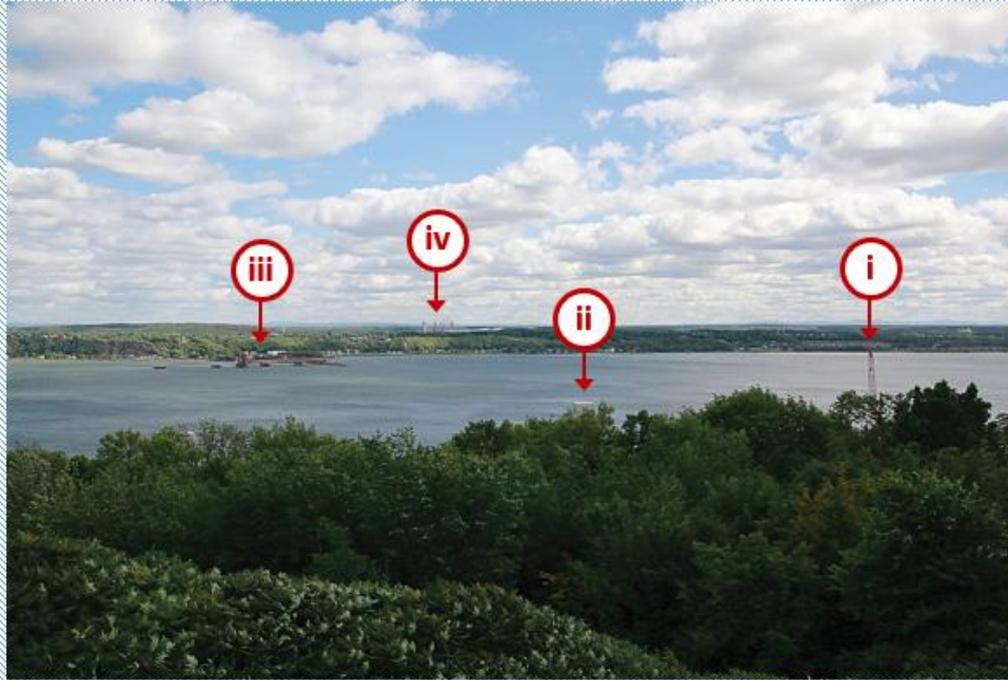
- Le paysage est conçu, selon l'approche économique adoptée, en fonction de son attractivité et de son appréciation
- Or l'attractivité et l'appréciation peuvent être observées empiriquement aux travers de **données graphiques et de données narratives**
- Données qui nous recueillons dans deux des trois enquêtes menées
 - Sondages *in situ*
 - Enquêtes selon la technique de groupe nominal

Objectifs et perspectives

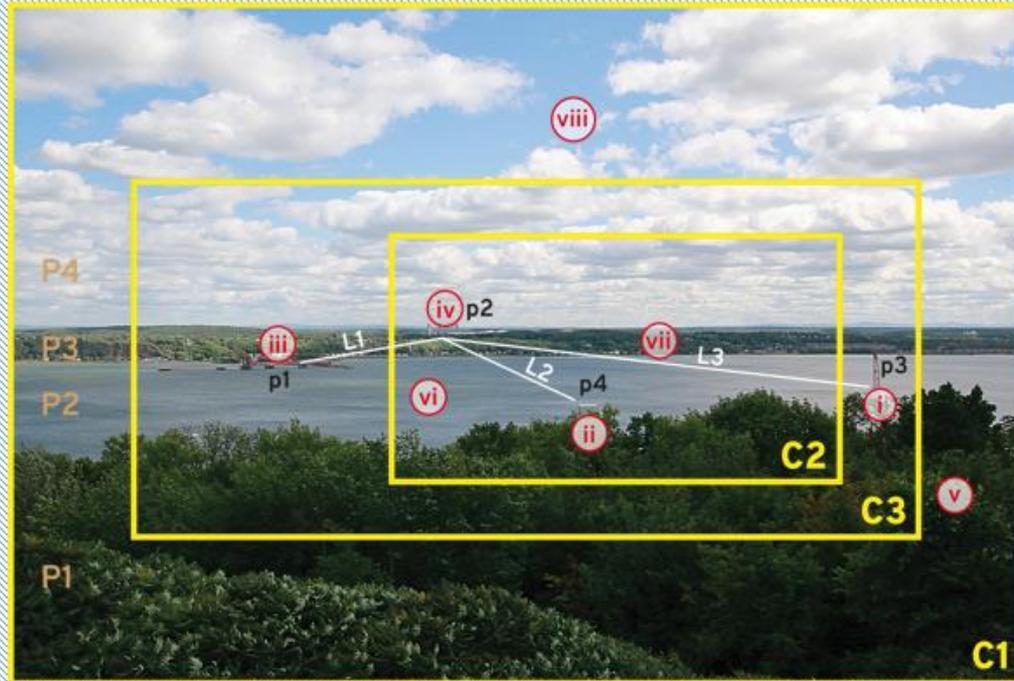
Deuxième objectif: perspective graphique (clés d'analyse)

- Le paysage suppose que l'image géographique soit une finalité
 - Cette image paysagère est nécessairement composée, en ce sens qu'elle est un objet graphique confectionné
 - Cette confection graphique fait du paysage un tableau (image composée)
- La composition du **tableau** repose sur des procédés:
 - **Surdétermination** des parties par le tout
 - La portion de la surface terrestre qui y est représentée est prépondérante par rapport à chacune des figures particulières qui l'occupent
 - **Figuration**
 - Les éléments géographiques que le tableau offre à voir sont des figures
 - La figuration paysagère n'a pas besoin de la personne humaine. Si elle l'admet, c'est souvent à titre de figurant anonyme et jamais prépondérant
 - **Cadrage**
 - Par la délimitation des bords, le cadrage permet d'inclure ou d'exclure du tableau des éléments géographiques d'origine anthropique ou naturelle
 - **Profondeur** (orientation du regard): points, lignes, plans
 - **Point de vue** (généralement hors tableau et à partir d'un dispositif)

Surdétermination des parties par le tout



Figuration, cadrage, profondeur



Point de vue et dispositif



Objectifs et perspectives

Deuxième objectif: perspective narrative

- Recueillir, au travers de **propos dits ou écrits**, des **données individuelles et collectives** relativement à l'attractivité et l'appréciation d'un système paysager (offre visuelle, dispositif, réseau) que des personnes fréquentent (sondages *in situ*) ou connaissent (enquête selon la technique de groupe nominal)

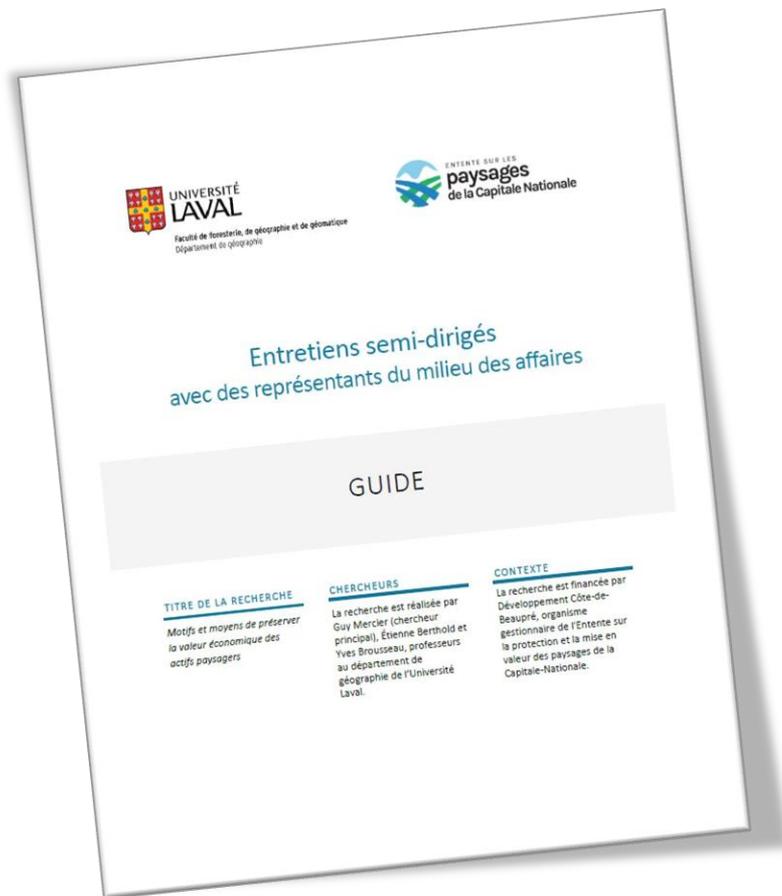
Objectifs et perspectives

Troisième objectif: énoncé et démarche

- Définir, pour chacun des sites à l'étude, des stratégies pour optimiser les normes et les projets aménagistes devant maintenir l'actif paysager
 - Du paysage stationnaire au paysage hodologique
- En chacun des sites, croiser les résultats d'enquêtes sur l'appréciation et l'attractivité et diverses informations géographiques pertinentes, pour:
 1. Décrire de l'actif paysager
 - Principalement sur la base de ce qui attire et de ce qui est apprécié
 2. Établir le **potentiel paysager**
 - En tenant compte plus spécifiquement de ce qui gêne et déplaît
 3. Formuler une **prescription paysagère** (normes et projets)
 - Pour réaliser le potentiel en considérant les prérogatives et les moyens des différents acteurs en cause, au premier chef les autorités publiques

État d'avancement des travaux

- Premier objectif: terminé
- Deuxième objectif: en cours
 - Cueillette et classement des données: terminés
 - Analyse graphique et narrative: à venir
- Troisième objectif: en cours
 - Description de l'actif paysager: en cours
 - Potentiel paysager: en cours
 - Prescription paysager: à venir



Guide d'entretien

Entretiens semi-dirigés
avec des représentants
du milieu des affaires

Sondage - Projet Paysage II - Vieux Québec

La recherche porte sur le maintien d'un actif paysager afin d'en préserver, voire d'en augmenter, l'apport économique. Elle concerne plus spécifiquement l'établissement d'une méthode d'analyse de la valeur du paysage dans le but de proposer des normes et des projets favorisant son apport économique.

Le projet a pour objectif de mieux comprendre les facteurs de l'appréciation du paysage et de l'attraction qu'il exerce. À cette fin, trois sites sont étudiés afin de caractériser la valeur du paysage qu'on y voit.

Vous êtes libre de participer à la recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il suffit d'en informer la personne qui vous a abordé pour faire le sondage ou, si le sondage est déjà fait, de prévenir le chercheur dont les coordonnées sont incluses dans le présent document. Tout le matériel permettant de vous identifier et les données que vous aurez fournies seront alors détruits.

Est-ce que vous consentez librement à participer à la recherche intitulée « Motifs et moyens de préserver la valeur économique des actifs paysagers » ?*

Oui Non

Est-ce que vous avez pris connaissance du formulaire et compris le but et la nature du projet de recherche ?*

Oui Non

Outil de saisie des données de terrain

Survey 1-2-3

Informations narratives et graphiques recueillies par sondage (transcription de réponses orales et clichés photographiques)

Matrice de référence photographique

Matrice de référence photographique

Google Earth Pro

[Matrice de référence panoramique]

**Matrice
de référence
panoramique**

Étude sur la caractérisation de l'actif paysager

Rapport préliminaire sur l'enquête par sondage

Par
Jean-Bernard Giroux et Anne Bequeret,
sous la direction de Guy Mercier

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
Université Laval

8 septembre 2021



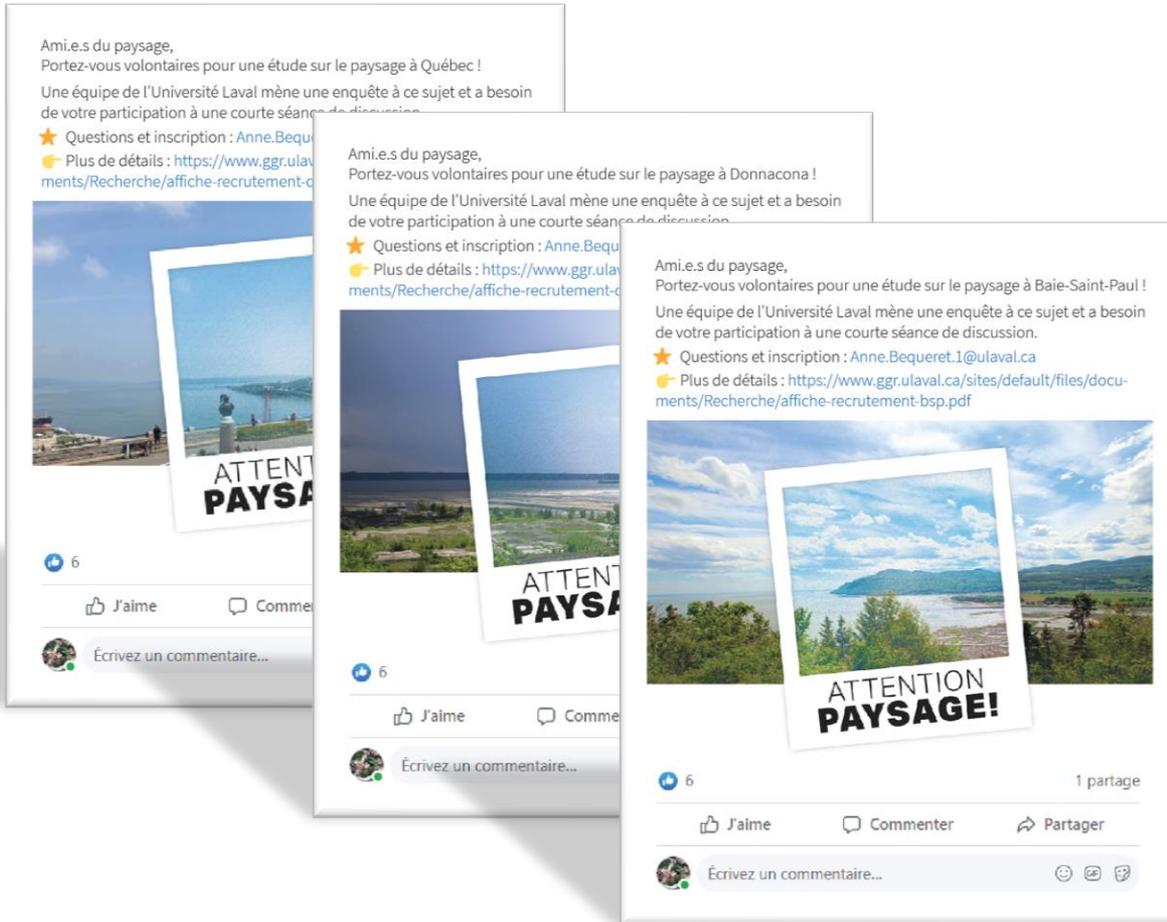
Faculté de foresterie,
de géographie
et de géomatique

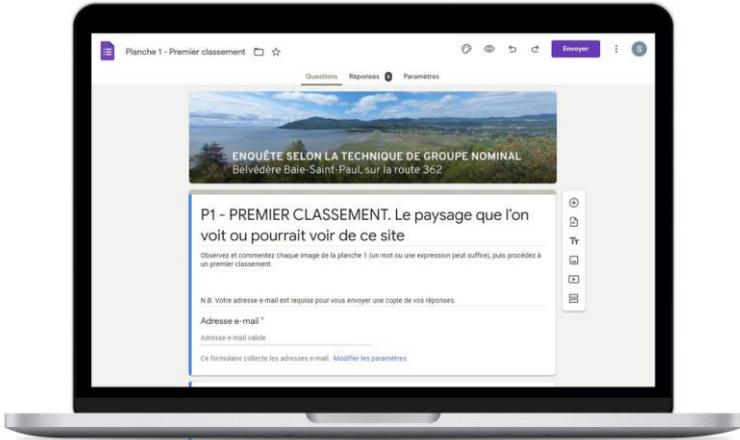
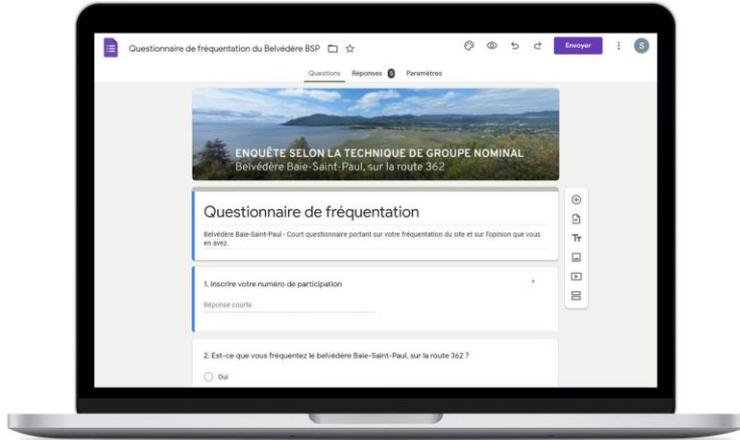


Rapport préliminaire sur l'enquête par sondage

Le recrutement

Enquête selon la technique de groupe nominal





Questionnaires

- version électronique



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
Département de géographie



ENTENTE SUR LES
paysages
de la Capitale Nationale

Enquête selon la technique de groupe nominal
Belvédère du Papetier et promenade du Saint-Laurent à Donnacona

CAHIER DU PARTICIPANT ou DE LA PARTICIPANTE

– 17 décembre 2021 –

TITRE DE LA RECHERCHE

*Motifs et moyens de préserver
la valeur économique des
actifs paysagers*

CHERCHEURS

La recherche est réalisée par
Guy Mercier (chercheur
principal), Étienne Berthold et
Yves Brousseau, professeurs
au département de
géographie de l'Université
Laval.

CONTEXTE

La recherche est financée par
Développement Côte-de-
Beaupré, organisme
gestionnaire de l'entente sur
la protection et la mise en
valeur des paysages de la
Capitale-Nationale.

Cahier du volontaire

Visites virtuelles

Exemple de la terrasse
Pierre-Dugua-De Mons
dans le Vieux-Québec

Outil de traitement de données au moment de l'enquête GN

	Notes			Moyennes	Rangs		
	Note 1	Note 2	Classement général	Moyenne 1	Moyenne 2	Rang 1	Rang 2
6	5	5		3,25	4,00	3	5
7	1	4	Image A	3,25	2,5	1	1
8	2	3	Image B	3	3,25	2	4
9	3	2	Image C	3,333333	3,5	4	1
10	4	1	Image D	4	2,75	5	3
11			Image E				
12	Notes						
13	Note 1	Note 2					
14	1	4					
15	3	2					
16	4	3					
17	3	3					
18	2	1					
19	Notes						
20	Note 1	Note 2					
21	4	2					
22	2	4					
23	4	4					
24	4	4					
25	5	3					
26	5	4					
27	Notes						
28	Note 1	Note 2					
29	3	5					
30	1	3					
31	2	1					
32	2	1					
33	4	2					
34	5	4					

PLANCHE 1
Paysage que l'on voit ou pourrait voir du site

Le belvédère du Papetier et la promenade de Saint-Laurent, Donnacona

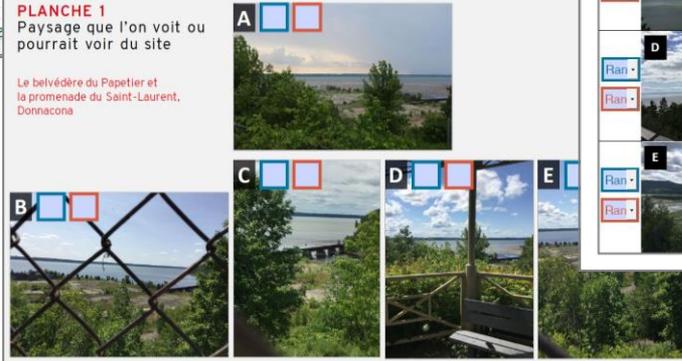
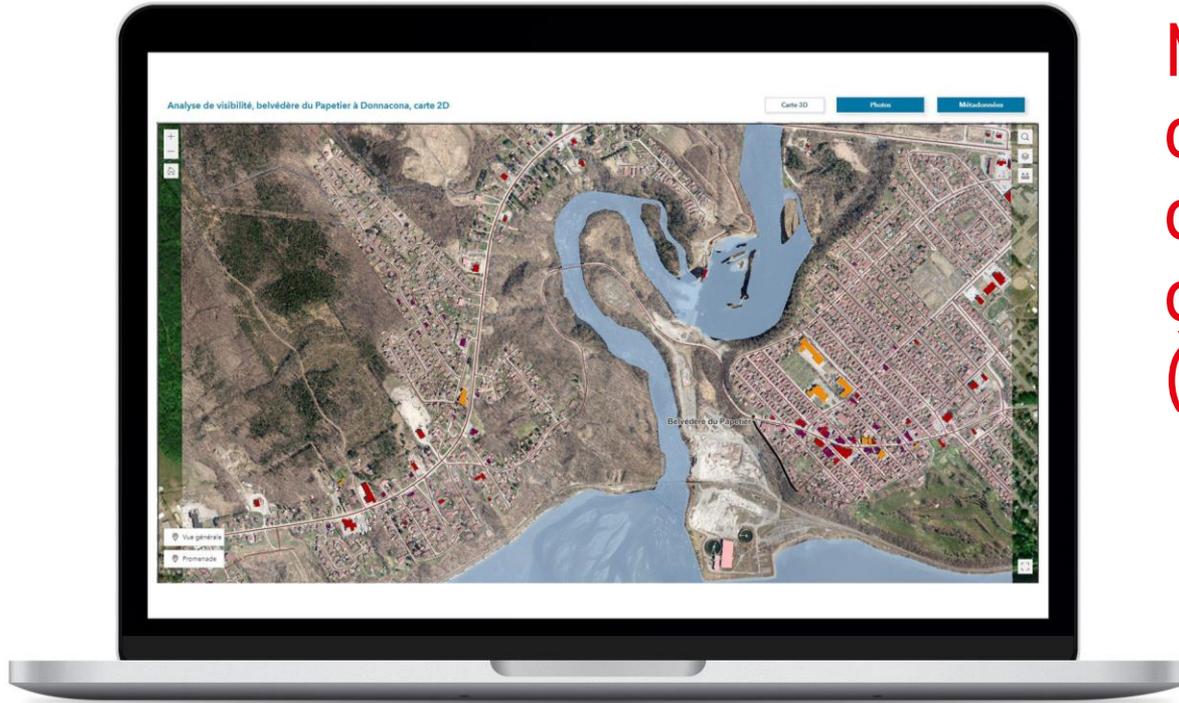


PLANCHE 1. PAYSAGE QUE L'ON VOIT OU POURRAIT VOIR DU SITE
Le belvédère Baie-Saint-Paul, sur la route 362

	COMMENTAIRES	CLASSEMENT
A [Plan] [Plan]		PREMIER CLASSEMENT A B C D E
B [Plan] [Plan]		SECOND CLASSEMENT A B C D E
C [Plan] [Plan]		
D [Plan] [Plan]		
E [Plan] [Plan]		

- Calcul des résultats de classement (Excel)
- Document d'affichage des classements



Matrice cartographique d'information géographique (Donnacona)